

ILS SONT EN TRAIN DE TUER FABRICE BOROMÉE
CONFÉRENCE DE PRESSE JEUDI 6 JUILLET 2017, 11h
Café Chez Sylvia, 27 boulevard Poniatowsky, 75012 PARIS
(métro : Porte de Charenton)

organisée par
L'Envolée (journal et émission de radio FPP vendredi 19h-20-30)
L'association Ban Public
L'avocat Benoit David

Cette conférence de presse reviendra sur la situation du prisonnier Fabrice Boromé actuellement incarcéré à la prison de St Maur. L'administration pénitentiaire veut l'éliminer alors qu'il ne fait que demander un transfert en Guadeloupe pour être rapproché des siens.

Comme plus de 500 prisonniers originaires des DOM-TOM, Fabrice Boromé purge une peine en métropole, loin de ses proches. Il réclame son transfert en Guadeloupe depuis 2011. L'administration pénitentiaire (AP) fait la sourde oreille, et le juge d'application des peines l'empêche même de se rendre à l'enterrement de son père en septembre 2012. Il tente alors de se faire entendre en « prenant en otage » un maton de Condé-sur-Sarthe avec Rachide Boubala. En 2013, Il écope d'une peine de huit ans pour cette tentative de prise de parole. En septembre 2015, alors qu'il fait le tour des quartiers d'isolement (QI) des prisons françaises depuis trois ans et demi, le directeur de Vendin-le-Vieil lui fait miroiter sa sortie de l'isolement, mais il change d'avis à son retour de vacances et envoie son sous-directeur lui annoncer qu'il va y être maintenu: Fabrice le retient pendant deux heures. La justice répond systématiquement à toutes ses tentatives pour se faire entendre par des peines supplémentaires. Entré en prison pour une peine de huit ans, il en a maintenant plus de trente à faire. L'AP lui fait payer sa détermination en refusant de lui faire rejoindre la détention dite normale. Maintenu à l'isolement, sans cesse transféré (Fleury-Mérogis, Clairvaux, Lannemezan pour la seule année 2016, et maintenant St-Maur), entravé dans tous ses déplacements en prison (y compris lors de la distribution des repas), il fait l'objet d'insultes racistes et de passages à tabac de la part des matons.

Fabrice Boromé vient d'être transféré à la centrale de Saint-Maur, il est toujours à l'isolement, sauf que là l'administration pénitentiaire a transformé sa cellule en mitard en ajoutant une grille devant la porte. Il n'a pas de parloirs, les matons ont dissuadé l'aumônier de venir le voir en lui faisant croire qu'il était dangereux et qu'il s'en prendrait à lui en lui jetant de l'urine à travers la grille. La psychologue refuse d'intervenir au prétexte de conditions indignes et incompatibles avec l'exercice de ses fonctions. Le docteur, obligé de passer vérifier s'il est toujours vivant, se contente d'un « ça va » et repart. Il est privé de toute activité- depuis peu il peut refaire du sport mais sans que l'entraîneur n'entre dans la cellule avec lui. Il est interdit de promenade le week-end sous prétexte que le chef de détention n'est pas là. Il est menotté et entravé, encadré par plusieurs surveillants armés de boucliers pour les rares mouvements qu'il fait en dehors de sa cellule, comme pour aller à la douche ; douche qui lui est aussi refusée le week-end. Les matons lui jettent sa gamelle à travers la grille comme à un chien.

Pour protester contre ces mesures, le 21 mai Fabrice a refusé de se laisser menotter et de remonter en cellule. Il a bloqué la douche de 9 heures à 15 heures pour demander son transfert immédiat en Ile-de-France. Sa situation n'ayant pas changé, il a bloqué de nouveau la douche le vendredi 16 juin. Cette fois-ci, la directrice a utilisé les gros moyens pour le dégager : les Eris, avec casques, boucliers et autres armes de toutes sortes, sont arrivés et ont lancé une grenade assourdissante dans la douche ! Fabrice est au mitard pour 30 jours supplémentaires. Il n'entend plus d'une oreille, il est très inquiet. Il est écrasé de chaleur toute la journée avec des maux de tête violents et permanents. Le médecin refuse de l'examiner, passant juste la tête à travers les barreaux du mitard.

L'administration pénitentiaire l'a averti : rien ne changera d'ici son probable transfert pour Réau en novembre. Associations, contrôleur des lieux de privation de liberté, etc., tous sont informés, mais aucune réponse de leur part à ce jour.

L'administration pénitentiaire de Saint-Maur cherche méthodiquement à éliminer Fabrice Boromé, dont elle ne sait que faire : cette torture a pour but de le pousser à bout jusqu'à ce qu'advienne l'irréparable.

Face à cette situation, nous demandons:

- Que Fabrice Boromé sorte immédiatement de l'isolement et que cesse l'acharnement de l'administration pénitentiaire contre lui.
- Qu'il soit transféré en Guadeloupe près de sa famille et ses proches ;
- Qu'il soit, d'ici là, immédiatement transféré en région parisienne, de manière à ce qu'il puisse avoir un parloir régulier avec son ami en métropole.

Contact presse :

L'Envolée : lenvolee.net/ [contact@lenvolee.net/](mailto:contact@lenvolee.net) @anticarcéral/ 0612443960
Maitre Benoit David : 06 63 08 17 39
Fabrice Boromé, Maison centrale Bel Air, 36 255 Saint-Maur cedex